

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'État
le 27 septembre 2018

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 24, 25 et 26 septembre 2018

2018 DAE 263 Subvention (2.000 euros) à l'association Les 200 ans du Guignol des Champs-Élysées (8e).

Mme Olivia POLSKI, rapporteure

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal,

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le projet de délibération en date du 11 septembre 2018, par lequel Madame la Maire de Paris lui propose d'attribuer une subvention à l'association Les 200 ans du Guignol des Champs-Élysées (8e) afin de soutenir son programme d'animation mis en place à l'occasion des 200 ans du théâtre de Guignol des Champs-Élysées ;

Vu l'avis du conseil du 8e arrondissement en date du 11 septembre 2018 ;

Sur le rapport présenté par Madame Olivia POLSKI, au nom de la 1ère Commission,

Délibère :

Article 1 : une subvention de 2.000 euros est attribuée à l'association Les 200 ans du Guignol des Champs-Élysées située 50, rue du Faubourg du Temple à Paris 11e (189520 - 2017_09008) pour la mise en place d'animations à l'occasion des 200 ans du théâtre de Guignol des Champs-Élysées. Cette subvention a été arrêtée sur la base de dépenses prévisionnelles évaluées à 33.740 euros.

Article 2 : la dépense correspondante sera imputée au budget de fonctionnement de la Ville de Paris de 2018, et exercices suivants si besoin, sous réserve de la décision de financement.

La Maire de Paris,

The image shows a handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo".

Anne HIDALGO